



Réforme et Avenir de l'UE

Document du Secrétariat Général de la CRPM

1. Introduction

Les résultats du référendum du Royaume-Uni sur l'appartenance à l'UE du 23 juin ont déclenché une profonde réflexion sur la légitimité de l'Union Européenne, ses objectifs sa raison d'être.

Ce vote contre l'Union européenne de la part d'un de ses Membres majeurs est révélateur des faiblesses déjà existantes du projet européen, en proie depuis des années déjà à un nombre significatif de crises. Cela a aussi révélé de profondes divisions à propos de l'avenir de l'Europe entre les différents responsables des institutions européennes et des États membres.

En tant que 'think-tank' pour l'intégration européenne et organisation au service des intérêts des régions périphériques et maritimes, la Conférence des Régions Périphériques Maritimes s'implique dans la réflexion sur la réforme du projet européen. La 44^{ème} assemblée générale à Ponta Delgada (Açores) sera l'occasion pour la CRPM et ses membres d'amorcer ce processus de réflexion.

L'objectif de ce document est de servir de base pour les discussions qui auront lieu lors du débat organisé le 4 novembre.

Ce document commence par examiner les raisons pour lesquelles le projet européen est remis en question (Section 2). Les enjeux clés de la réforme sur l'avenir de l'Europe sont ensuite explorés. Enfin, un ensemble de questions sont suggérées afin d'orienter le débat organisé le 4 novembre durant l'Assemblée Générale de la CRPM (Section 4).

2. La remise en question du projet européen

Comme rappelé dans l'ensemble de ce document, il existe des divergences d'opinion sur la manière dont l'UE devrait aller de l'avant suite au résultat du vote sur le Brexit du mois de juin. Cependant, il existe un large consensus parmi les États Membres : l'option du « statut quo » n'est ni souhaitable, ni crédible.

Avant d'examiner les défis majeurs de la réforme de l'Union européenne, ce document résume les nombreux aspects de la crise existentielle qu'affronte le projet européen.

2.1. Régression de la cohésion économique, sociale et territoriale

L'ambition des pères fondateurs de l'Union européenne de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale (depuis l'avènement du Traité de Lisbonne en 2009) a été supplantée par **une nouvelle réalité : celle de la fragmentation et des divisions** entre les différents États membres de l'UE.

De nombreux signes indiquent que les disparités économiques, sociales et territoriales se sont accrues depuis la crise économique et financière de 2008. Les pays qui ont été le plus touchés par la crise (les pays méditerranéens en particulier) souffrent de manière constante de taux de chômage importants, de taux de croissance faible et d'un niveau de dettes relativement élevé. Des preuves significatives montrent aussi que les disparités régionales au sein même des États membres ont considérablement augmenté ces dernières années¹.

La hausse des disparités en Europe a eu de nombreuses conséquences. Tout d'abord, ce phénomène alimente une animosité contre le projet européen, perçu comme le principal coupable d'une situation économique et sociale néfaste. Deuxièmement, cela pose un certain nombre de questions quant à la capacité de l'Union européenne à faire face à la montée des disparités de manière efficace. De plus, cela crée des divisions entre les États membres en ce qui concerne les solutions (ou l'absence de solutions) européenne à apporter pour résoudre ces problèmes. Troisièmement, cela favorise les divisions au sein du Conseil entre les contributeurs nets et les bénéficiaires nets. Divisions qui se sont étendues depuis la crise économique et financières de 2008 entre les débiteurs (soit les bénéficiaires des dispositifs de soutien incluant l'Irlande, Chypre, le Portugal et la Grèce) et les créanciers.

2.2. Le manque de confiance et de solidarité

Les difficultés des pays de l'UE à s'accorder sur des solutions à l'échelle européenne pour faire face à un problème commun reflète **un manque généralisé de confiance et de solidarité autant entre pays qu'envers l'Union européenne**. Ce constat s'applique aux réformes de la gouvernance économique en Europe. Par exemple, certains pays sont favorables à un durcissement des mesures européennes afin de garantir la mise en œuvre de réformes structurelles importantes (et parfois pénibles) par l'ensemble des États membres. À l'inverse, d'autres appellent à plus de souplesse au regard du Pacte de Stabilité et de Croissance ainsi qu'à plus de solidarité au sein de l'Union européenne.

L'échec récent du programme de relocalisation des migrants de la Commission est un bon exemple, soulignant un manque de solidarité à l'échelle de l'Union européenne et des États membres. La relocalisation de seulement 4% des 160 000 migrants initialement prévus par la Commission montre une division flagrante entre pays et le manque d'une vision commune de la manière dont l'Europe devrait gérer une de ses plus grandes crises sociales de ces dernières années. Cet exemple est non sans importance pour les régions périphériques maritimes, qui se sont montrées beaucoup plus

¹ http://www.crpm.org/pub/docs/465_fr_post-2020_cohesionpolicy_06-2016.pdf

solidaires malgré des compétences limitées, voir absentes, sur les questions liées aux migrations et aux réfugiés.

Du point de vue des citoyens européens, il existe **un manque considérable de clarté sur l'équilibre des compétences entre l'UE et les États membres**, tout particulièrement depuis le début de la crise économique et financière de 2008, ainsi qu'une faible compréhension sur la réelle ampleur des pouvoirs de l'Union européenne comparée à ceux détenus à l'échelle nationale. Les négociations sur le Budget de l'Union (CFP), purement orientées par les intérêts nationaux, mais où la Commission est perçue de manière générale comme seule pilote à bord en est l'exemple.

2.3. La montée de « l'intergouvernementalisme »

Les solutions européennes aux crises récentes – comme le renforcement de la gouvernance économique européenne comme réponse à la crise financière de 2008 – ont eu pour tendance de provenir du Conseil. Plus précisément, l'équilibre des pouvoirs au sein de l'Union européenne semble avoir fait fortement pencher la balance en faveur de l'Allemagne dans un système institutionnel que certains ont qualifié d' « intergouvernementalisme asymétrique »².

Ainsi, le projet européen devient moins une entité supranationale protégeant des valeurs communes et **s'oriente plus vers un cumul des intérêts des gouvernements nationaux, et plus particulièrement de ceux qui sont des contributeurs nets au budget européen.**

Le "Brexit" va probablement aggraver ce phénomène. Un communiqué, publié par le groupe de Visegrad³ peu de temps après les résultats du vote, appelle de manière claire à ce que les compétences de l'Union européenne soient à nouveau transférées au niveau national⁴.

Ce point de vue est partagé par l'influent Ministre des Finances allemand Wolfgang Schäuble, qui a déclaré « Le temps n'est pas aux idées visionnaires, si la Commission ne travaille pas avec nous, nous prendrons nous même les choses en main. »⁵

2.4. L'Union européenne comme un bouc émissaire tout trouvé

Une des principales causes profondes de la crise existentielle de l'UE à l'heure actuelle est le jeu des reproches des États membres envers l'Union européenne depuis des années. Ceci a été illustré par Martin Schulz dans un récent entretien⁶ en déclarant qu'après les sommets européens « chaque chef de gouvernement tient son ou sa propre conférence de presse. Ils disent tous la même chose en 24 langues : j'ai été en mesure de faire valoir mes priorités. Et si le résultat est différent de ce qu'ils souhaitaient, le message est : c'est la faute de Bruxelles. »

Il existe souvent une coupure entre les objectifs des politiques européennes établies dans le Traité de l'UE et les ressources allouées pour les atteindre. La politique de cohésion en est un bon exemple qui, avec un budget de moins de 0,3% du PIB de tous les États membres réunis, a la tâche de réduire

² http://www.epc.eu/documents/uploads/pub_7020_countering.pdf

³ Le groupe de Visegrad est une alliance comprenant la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et la République Tchèque.

⁴ <http://www.visegradgroup.eu/calendar/2016/joint-statement-of-the-160629>

⁵ <https://www.cer.org.uk/publications/archive/bulletin-article/2016/how-brexit-changing-eu>

⁶ <http://www.spiegel.de/international/europe/interview-with-jean-claude-junker-and-martin-schulz-a-1102110.html>

les disparités régionales et de servir comme une politique d'investissement pour l'ensemble de l'Union européenne. Au niveau national, cela se traduit inévitablement de la manière suivante : tout succès économique ou sociale est toujours national, les échecs sont habituellement imputables à l'Union européenne.

Un enjeu plus large subsiste : celui de la mise en œuvre de la législation européenne. Il existe plusieurs exemples de décisions collectives prises à l'échelle européenne qui sont peu ou pas mises en œuvre au niveau national. L'échec relatif de la mise en œuvre des recommandations spécifiques pour pays émises chaque année⁷, est un exemple typique. Ceci reflète une limitation évidente des décisions prises par l'UE, leurs mises en œuvre reposant entièrement sur les États membres.

2.5. L'Union européenne vue comme un « projet distant et élitiste »

La montée des parties eurosceptiques à l'échelle nationale et au sein du Parlement européen reflète une prise de conscience de l'impact de l'Union européenne sur la vie quotidienne des citoyens européens et **le sentiment que l'Union européenne est un système complexe, distant et incompréhensible qui opère indépendamment des gouvernements nationaux.**

Les récentes manifestations contre le TTIP illustrent aussi un manque de confiance en la capacité de l'Union européenne à protéger les citoyens européens **des pressions de la mondialisation.** Les mesures d'austérité sont souvent perçues comme imposées par l'Union européenne à ses citoyens, qui ne fait que les aliéner au projet européen. Les autorités régionales et locales, qui sont en lien direct avec les citoyens européens doivent elles aussi faire face quotidiennement à l'euroscepticisme.

3. Les multiples défis auxquels l'Europe est confrontée

Le premier sommet européen lors duquel la question de la réforme post-Brexit de l'UE a été ouvertement évoquée s'est tenu à Bratislava en septembre. À cette occasion, un processus connu sous le nom de « processus de Bratislava » – visant à renouer les liens entre les États membres autour de politiques et défis européens – a été lancé. Si les dirigeants européens se sont engagés à offrir aux citoyens européens « la vision d'une Europe plus attrayante qu'ils peuvent soutenir et en laquelle ils peuvent croire », le résultat réel des discussions s'est apparenté davantage à une façade qu'à un réel pas en avant.

Le sommet n'a apporté que peu de réponses concrètes aux crises et défis auxquels l'Europe est confrontée. Les principales crises et principaux défis dont il est question sont listés ci-dessous.

3.1. Régler la question du « Brexit »

Le problème le plus pressant et le plus significatif auquel l'Union européenne doit faire face est le possible retrait du Royaume-Uni de l'UE.

Les réactions immédiates faisant suite à l'annonce des résultats du vote ont été connues à l'aube du vendredi 24 juin. Ces dernières ont été aussi variées que l'ampleur du choc ressenti dans les capitales européennes. Un groupe de pays (incluant l'Allemagne) plaide clairement pour la création d'un

⁷ <http://bruegel.org/2016/06/implementation-of-european-semester-recommendations-worsens-further/>

partenariat aussi étroit que possible. D'autres pays – comme la France – cherchant à éviter à tout prix la perte d'autres membres, préféreraient que les termes du retrait soient défavorables au Royaume-Uni.

Les **divisions profondes au sein du Royaume-Uni** concernant l'appartenance à l'Union européenne constituent également un problème. Selon l'issue des négociations relatives au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'Écosse pourrait convoquer un second référendum public sur son indépendance. L'indépendance de l'Écosse pourrait avoir des répercussions au sein d'autres nations et régions européennes à tendance sécessionniste.

Certains observateurs regrettent également que **les conséquences du « Brexit » affectent la capacité des institutions de l'Union européenne à régler des questions et défis plus pressants**. La complexité et la longueur des négociations à venir – qui pourraient durer jusqu'à 6 ans d'après l'ancien ministre des Affaires étrangères britannique, Phillip Hammond – aura un coût conséquent en termes de ressources humaines et budgétaires.

Les répercussions du « Brexit » sur le budget de l'UE dépendront également de la nature des termes négociés entre le Royaume-Uni et l'UE. En 2014, la contribution du Royaume-Uni au budget de l'UE s'élevait à 19% des contributions totales nettes au budget européen⁸, ce qui représente une part conséquente. Néanmoins, d'autres observateurs soutiennent qu'indépendamment des relations futures entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, les répercussions du « Brexit » sur le budget de l'UE ne seront « pas catastrophiques ». L'argument avancé est que soit le Royaume-Uni devra contribuer au budget de l'UE s'il souhaite accéder au marché unique, soit les recettes douanières compenseront largement les pertes correspondant à la contribution du Royaume-Uni si ce dernier décide de rester en dehors du marché unique.

ÉTAT DES LIEUX SUR LE « BREXIT »

À ce stade, il est impossible de prédire les conséquences du vote en faveur du « Brexit » étant donné la multitude de facteurs en jeu. Le Premier ministre du Royaume-Uni, Theresa May, a annoncé récemment que l'Article 50 devrait être activé au printemps 2017, marquant ainsi le début du processus de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Il existe de profonds désaccords au sein du gouvernement britanniques concernant la nature des relations que le Royaume-Uni devrait entretenir avec l'UE. Cela a pour effet de générer de l'impatience et de la frustration auprès des autres dirigeants européens. Le Président du Conseil européen a notamment affirmé récemment que « la seule alternative réelle à un Brexit difficile serait qu'il n'y ait pas de Brexit du tout ». Les divergences d'intérêts des différentes régions et nations du Royaume-Uni constituent un autre problème.

⁸ <https://www.ceps.eu/system/files/NWatch126.pdf>

3.2. Résoudre la crise financière et économique

Nombreux sont ceux qui pensent que le défi le plus pressant pour l'Union européenne est la réforme de l'Union monétaire européenne. C'est notamment cette position que soutient le projet « Repair and Prepare: Strengthen the Euro »⁹ – porté par le Bertelsmann Stiftung et l'Institut Jacques Delors – qui défendent fortement la consolidation de l'Union monétaire européenne.

Le projet soutient que l'Union européenne a répondu à la crise économique et financière de 2008 en **mettant en place une série de mesures dans l'urgence**. Ces mesures incluent les fameux 'Two Pack' et 'Six Pack' – dont le but était de renforcer la gouvernance économique de l'UE – ainsi que des interventions de la Banque centrale européenne afin de réduire les risques de déflation dans la zone euro, parmi de nombreuses autres mesures qui ne relèvent pas du champ du présent document.

Les frictions entre les États membres de l'UE concernant l'achèvement de l'Union monétaire européenne datent de bien avant la crise financière de 2008. Ces frictions – qui à l'origine opposaient les États membres en faveur de mesures fortes (avec l'Allemagne à leur tête) et ceux appelant à la flexibilité au nom de la solidarité européenne – ont éclaté au cours de la crise de la dette grecque. Ce manque d'unité – et de cohérence – concernant la réalisation de l'Union monétaire européenne et l'application du pacte de stabilité et de croissance ressort aujourd'hui. Elle se voit notamment à travers la suspension probable des fonds structurels et d'investissement européens (FSIE) en Espagne et au Portugal – comme le prévoit la procédure de conditionnalité macroéconomique – alors même que la Commission critique l'Allemagne pour ses excédents commerciaux jugés trop élevés¹⁰.

Si la croissance économique est à nouveau légèrement en hausse depuis le début de la crise, **de forts écarts entre les États membres persistent. Certains enregistrent notamment de forts taux de chômage (chez les jeunes)**. Des réformes sont en cours (rapport des cinq présidents) et constituent l'une des priorités de la Commission, mais les progrès sont lents.

Certains États encouragent l'adoption de solutions pour préserver les fondations du modèle social européen¹¹ et pour mettre au point un réel régime de chômage européen¹². Ces mesures sont susceptibles d'être proposées par de nombreux États membres dans le cadre de la réforme de l'UE.

Tandis que beaucoup de réformes ont été menées à échelle européenne afin de pousser les États membres à adopter une 'gestion économique et financière saine', **nombreux sont ceux qui regrettent que les efforts européens pour relancer l'investissement soient aussi timides**. Le plan d'investissement pour l'Europe – qui promet 315 milliards d'euros pour financer des projets stratégiques partout en Europe – a été critiqué par la CRPM en raison du fait qu'il ne finance pas de projets « supplémentaires » et prétend remplacer la politique de cohésion comme politique d'investissement de l'UE.

⁹ http://www.delorsinstitut.de/2015/wp-content/uploads/2016/09/FR_Report_final.pdf

¹⁰ http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/csr2016/csr2016_germany_fr.pdf

¹¹ <http://www.institutdelors.eu/media/nouvelelaneuropesociale-rinaldi-ijd-fev16.pdf?pdf=ok>

¹² <http://www.institutdelors.eu/media/cyclicalstabilisation-spath-jdib-june16.pdf?pdf=ok> (disponible en EN seulement)

ÉTAT DES LIEUX SUR LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

La vulnérabilité de l'euro et les inégalités en termes de croissance économique appellent des réformes en profondeur de l'Union monétaire européenne, y compris la nécessité de renforcer la dimension sociale de l'UME. Le principal problème qui doit être résolu est **l'écart qui existe entre les États membres prônant le respect scrupuleux des règles de l'UE** et les mécanismes de sanction via le « volet correctif » de la gouvernance économique de l'UE, **et ceux qui appellent à une plus grande flexibilité concernant le pacte de stabilité et de croissance** ainsi qu'une attention plus grande portée à l'investissement.

La question de la **création d'un budget séparé pour les membres de la zone euro** divise également. Cela conduirait sans nul doute à une « Europe à deux vitesses » ou à une « Europe à la carte ».

La solidarité et les mécanismes sociaux pour **renforcer le modèle social européen** dans la zone euro font aussi partie des priorités.

La possibilité que la stratégie d'investissement de l'UE suive ou remplace les politiques existantes et la Stratégie Europe 2020 soulève de nombreuses questions. L'une des questions clés et particulièrement pertinente pour les régions périphériques et maritimes concerne la façon dont l'UE s'attachera à stimuler les investissements à l'avenir, et si les subventions continueront à jouer un rôle étant donné que les instruments financiers s'imposent peu à peu comme mécanisme privilégié de l'UE.

3.3. Parvenir à une position commune sur la migration et les réfugiés

La question politique qui divise le plus au sein des États membres de l'UE à l'heure actuelle est sans nul doute la crise des migrants et réfugiés. Depuis l'été 2015, près de 1,3 million de personnes sont entrées sur le territoire de l'UE. En dépit des efforts déployés à échelle européenne (tels que le schéma de relocalisation des migrants de la Commission), il n'existe toujours pas de politique d'immigration et d'asile commune au sein de l'UE. Parmi les événements récents, il faut mentionner l'accord controversé avec la Turquie de mars 2016, lors duquel – selon certains – l'Europe a troqué sa réputation de garant des droits de l'homme contre des mesures visant à réduire le nombre de migrants et de réfugiés entrant sur le sol européen¹³.

¹³ <http://www.economist.com/news/europe/21699466-eu-gambling-its-reputation-secure-its-borders-europes-murky-deal-turkey>

À la suite de cet épisode, la coopération avec des pays tiers en Afrique a été renforcée en juin 2016. La création du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et d'un plan « externe » d'investissement pour l'Europe en septembre 2016 constituent d'autres événements marquants.

Certains États membres – avec, à leur tête, ceux du groupe de Visegrad – soutiennent que l'Europe doit se protéger contre l'arrivée massive de personnes atteignant le continent, et refusent d'accepter l'idée d'un régime contraignant obligeant les États à accueillir des migrants dans leurs territoires. D'autres pays considèrent que l'Europe a le devoir moral, humanitaire et historique de venir en aide aux réfugiés. La crise des migrants et des réfugiés a également eu des répercussions négatives sur la **notion de libre mouvement des personnes** et sur l'espace Schengen. En effet, de nombreux États (Allemagne, Autriche, Danemark, etc.) ont mis en place des contrôles pour protéger leurs frontières nationales.

ÉTAT DES LIEUX SUR LA CRISE DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS

Les tentatives timides visant à apporter une réponse commune à l'immigration à échelle européenne ont été étouffées par les **désaccords entre les États membres sur la question**. La crise des migrants et des réfugiés a considérablement contribué à l'**essor de la xénophobie** et des partis d'extrême droite dans la majorité des États membres de l'UE. Ces partis se retrouvent souvent au coude à coude avec les partis politiques traditionnels.

Des discussions sur **la façon dont les défis relatifs à l'immigration doivent être abordés à échelle européenne**, et au titre de quelle politique (via la politique de cohésion ou un autre instrument autonome) sont également en cours.

3.4. Redéfinir la place de l'Europe dans le monde et politique de voisinage

Un autre enjeu majeur auquel les réformateurs de l'UE doivent faire face est la redéfinition de la position de l'Europe au niveau géopolitique. La probable sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a **sans aucun doute affaibli l'influence de l'Union européenne en tant qu'acteur global** et va certainement avoir un impact négatif sur les futurs vagues d'élargissement de l'UE.

A bien des égards, l'UE était loin d'être un acteur géopolitique homogène lors de l'annonce des résultats du référendum britannique le 23 juin. Selon les experts, les divergences d'intérêts et les « différentes expériences historiques, culturelles et politiques ainsi que des relations entre Moscou et les États membres » expliquent largement les difficultés de l'UE à faire face à la crise ukrainienne.

A court terme, l'affaiblissement de l'Union européenne en tant que « soft power » va probablement conduire à **une perte d'influence de l'Europe sur son voisinage orientale**, c'est-à-dire sur la Moldavie, la Géorgie et l'Ukraine. A long terme, l'impact du Brexit pourrait remettre en cause la volonté politique et l'attrait d'une transition démocratique ainsi que le processus

d'eupéanisation¹⁴ dans ces trois pays. En dépit des efforts déployés par Frederica Mogherini, l'UE n'est toujours pas dotée de politique étrangère commune, comme l'illustre le « Format Normandie »¹⁵, composé uniquement de la Russie, la France, l'Allemagne et l'Ukraine.

En ce qui concerne l'élargissement de l'UE et en particulier l'intégration européenne des pays du sud-est de l'Europe, en dépit des déclarations initiales des dirigeants d'Albanie, de Serbie, de Bosnie et de l'ex-république yougoslave de Macédoine et du Monténégro, affirmant leur engagement envers l'Europe¹⁶, **des inquiétudes se font voir quant à une possible perte de vitesse du dynamisme politique du processus d'intégration**, notamment en raison de la position historique du Royaume-Uni en tant que moteur du processus d'élargissement (conjointement avec l'Allemagne)¹⁷.

Il semble qu'il y ait une volonté **de renforcer la coopération dans les domaines de la défense et de la sécurité**, comme le laisse entendre les déclarations récentes indiquant qu'un consensus pourrait être atteint dans ce domaine. Les experts sont d'accord sur le fait que le Brexit a conduit à l'élaboration de projet de mise en commun et de partage des capacités en matière de défense en Europe. Un document commun publié par les ministres des affaires étrangères français et allemand, Jean Marc Ayrault et Frank Walter Steinmeier, propose la création d'un Pacte Européen de Sécurité¹⁸. Les dirigeants de Hongrie et de Pologne soutiennent également l'idée de développer une véritable armée européenne. Ces récents développements participent à l'essor d'une « Europe à la carte »

ETAT DES LIEUX DE LA PLACE DE L'EUROPE DANS LE MONDE

Les conséquences du 'Brexit' sur la place de l'UE dans le monde, sur son statut de soft power et ses capacités a joué un rôle majeur en matière de sécurité mondiale **sont indéniablement négatives**. Cependant, il reste possible **de renforcer la coopération en matière de défense et de sécurité**, notamment avec la perspective de débats des différentes options lors de la prochaine réunion du Conseil européen de décembre 2016.

Des questions se posent concernant l'avenir des relations entre l'UE et l'OTAN, et il serait possible d'envisager une coopération accrue entre les deux institutions pour faire face aux crises dans le voisinage de l'Europe.

¹⁴ <http://www.martenscentre.eu/blog/brexit-five-ways-it-might-affect-eastern-partnership-countries>

¹⁵ <https://dgap.org/en/think-tank/publications/further-publications/ukraine-russia-and-eu>

¹⁶ <http://www.balcanicaucaso.org/eng/All-the-news/Brexit-the-consequences-for-the-EU-enlargement-172406>

¹⁷ <https://freedomhouse.org/report/special-reports/ever-farther-union-balkans-and-brexit#.WASRmMmHe3S>

¹⁸ <http://www.voltairenet.org/article192564.html>

3.5. Elaboration d'un budget européen pour la période post 2020

Il est impossible de distinguer les discussions sur le future de l'UE du débat sur le futur Cadre Financier Pluriannuel de l'UE pour la période post-2020. Le débat sur le futur de l'Union européenne a officiellement commencé le 14 septembre 2016 avec la publication de l'évaluation à mi-parcours du Cadre Financier Pluriannuel.

Il y a n'y aucun doute que l'exercice d'évaluation à mi-parcours du Cadre Financier Pluriannuel annonce **un changement de cap dans la manière dont l'Union européenne devrait répondre aux actuels et nouvelles priorités**. En reconnaissant la nécessité d'évaluer « l'efficacité des approches existantes dans les domaines tels que la politique de cohésion et la politique agricole commune » et en déplorant les retards dans la mise en œuvre des programmes de la politique de cohésion, la Commission **remet clairement en question le principe de gestion partagée** (principe au cœur de la gestion des fonds structurels et d'investissement et cher aux régions membres de la CRPM) ainsi que les lignes directrices de révision du budget de l'UE.

Le principe de « l'équilibre net » dominant les négociations sur le budget de l'UE - pendant lesquelles les positions des Etats membres sont guidées tous les sept ans par le principe du « *juste retour* » - a été largement prouvé. Les auteurs du rapport externe élaboré pour le Groupe de haut niveau sur les ressources propres, présidé par Mario Monti, soulignent que la position à adopter quant aux dépenses du budget de l'UE et à « l'équilibre net » des ressources, a besoin de changer pour envisager de véritables réformes¹⁹.

Il est utile de mentionner ici les conclusions et recommandations clés mentionnées auparavant dans le rapport :

- Ces dernières années, le budget de l'UE a considérablement évolué, avec des priorités budgétaires se concentrant largement dans **des domaines ayant une valeur-ajoutée européenne**. Cela inclut par exemple la politique agricole commune et la politique de cohésion.
- **Il n'y a pas de solution facile ou optimale** pour remplacer ou compléter les ressources actuelles budgétaires de l'UE. Parmi les options envisagées dans le rapport, on trouve la taxe sur la valeur-ajoutée (TVA), l'impôt sur les sociétés et l'option d'un prélèvement sur le carbone
- L'Union européenne est **sous pression d'intervenir dans des domaines non prévus par le budget de l'UE**, tels que la défense et l'immigration.
- Le budget de l'UE pour 2014-2020 a subi une crise sans précédent et les capacités du CFP ont été poussées à leurs limites. Le rapport plaide pour plus de flexibilité du budget de l'UE et d'envisager dans le futur **la création d'une réserve en case de crise**.

¹⁹ http://ec.europa.eu/budget/mff/hlgor/library/highlights/hlgor-studies-external-studyonfinancingofeu-budget-june-2016_en.pdf

ETAT DES LIEUX SUR LE FUTUR DU BUDGET DE L'UE

Les propositions pour l'avenir du CFP de l'Union européenne pour la période post-2020 devraient être publiées début 2018. D'ici là, **il y aura des débats intenses au sein des institutions de l'UE sur comment le budget de l'UE devrait évoluer** pour être en mesure de faire face aux enjeux (en matière de défense, sécurité, migration...) tout en contribuant à réaliser les priorités actuelles.

Le Parlement Européen a aussi signalé son intérêt de raccourcir la longueur du cycle du CFP à cinq ans.

4. Les enjeux pour la CRPM et questions à débat

4.1. Quels enjeux pour la CRPM ?

La vaste littérature décrite dans la section trois de ce document ne prétend pas être exhaustive. Plus inquiétant est le fait que peu d'éléments laissent à croire que les principales causes défendues par la CRPM au sujet des développements futurs des politiques de l'UE et du cadre institutionnel seront prioritaires aux yeux des « réformateurs » du projet de l'Union européenne.

Ces causes portent sur :

- la reconnaissance du rôle clé des régions en tant qu'acteurs faisant partie intégrante du processus d'intégration européenne
- la nécessité d'élaborer des politiques de l'UE respectant le principe de cohésion territoriale, économique et sociale, et la nécessité d'avoir des investissements favorisant le développement territorial équilibré

La CRPM doit répondre à ces enjeux ainsi qu'à ceux mentionnés dans la section 3.

4.2. Questions à débat

- **Les besoins européens :**
 - Quels sont les besoins de l'Europe ?
 - Les priorités actuelles sont-elles les bonnes ?
 - Y a-t-il de nouvelles priorités qui devraient être renforcées au niveau européen ? (affaires étrangères, défense, immigration, lutte contre le terrorisme... ?)
 - Faut-il développer de nouvelles politiques ou plutôt adapter les politiques actuelles ? (par exemple la politique agricole commune)
 - Si nous prenons le chemin d'une Europe à deux vitesses, quand est-il du principe de solidarité ?

- **Compétences de l'UE :**
 - Quelles compétences au niveau européen ?
 - Est-ce que le partage des compétences entre les institutions de l'UE et les Etats Membres est-il approprié ? (Intergouvernemental vs supranational)
- **Rôle des régions :**
 - Quelle devrait être la place et le rôle des régions dans le projet européen ?
 - Comment le projet européen devrait-il traiter les régions qui souhaitent devenir indépendante dans leur pays respectif ?
- **Croissance européenne et modèle social :**
 - Comment garantir le modèle social européen ?
 - Comment la croissance et l'emploi devaient-ils être stimulés au niveau européen ?
 - Le pacte de stabilité et de croissance devrait-il être plus flexible ?
- **Investissements et innovation :**
 - Comment promouvoir les investissements et l'innovation au niveau européen ?
 - L'approche européenne basée sur les instruments financiers est-elle appropriée ?
 - Comment est-ce que les politiques européennes contribuent-elles à promouvoir les investissements et la cohésion territoriale ?
- **Lien avec les citoyens européens :**
 - Comment l'Europe peut-elle renouer avec ses citoyens ?
 - Quelles actions devraient-elles être entreprises pour remédier à l'euroscepticisme ?
 - Quelles leçons peut-on tirer du 'Brexit' ?
- **Mondialisation et le voisinage de l'Europe :**
 - Comment l'Europe doit-elle faire face à la globalisation et à ses voisins directs ?
 - Dans le futur, ou devraient être les frontières de l'UE ? Quelles frontières pour l'Europe dans le futur ?
 - Comment ces frontières pourraient se transformer en zone de coopération et de partenariat ?
 - Comment l'Europe peut-elle soutenir ceux qui sont les perdants de la mondialisation ?



Personne de contact : Nick Brookes, CRPM Directeur en charge de la politique régionale
Email: nicolas.brookes@crpm.org

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) rassemble environ 160 régions issues de 25 Etats membres de l'Union européenne et au-delà.

Représentant près de 200 millions de citoyens, la CRPM agit en faveur d'un développement plus équilibré du territoire européen.

Elle opère à la fois comme un *think tank* et un lobby pour les Régions. Son principal objectif se concentre sur la cohésion sociale, économique et territoriale, les politiques maritimes et l'accessibilité.

www.cpmr.org

CONTACT:

6, rue Saint-Martin, 35700 Rennes
Tel: + 33 (0)2 99 35 40 50

Rond-Point Schuman 14, 1040 Brussels
Tel: +32 (0)2 612 17 00

Email: Secretariat@crpm.org; Website: www.cpmr.org

Réf. : CRPMNTP160021